



LE PIC VERT

**Compte rendu de la commission Projet Associatif
Réunion n°21 du 19 avril 2018
A Réaumont**

1. Présents

Pierre Bernard, Cécile Déchenaud, Odile Hintzy, Brigitte Lambomez, Dominique Venturini.

2. Ordre du jour

Suite à la réunion du conseil d'administration du 12 avril 2018 et à son absence de décision quant à l'avenir du projet associatif, Dominique a rédigé un compte rendu personnel de la séance sur ce point et le propose en tant que sujet unique à l'ordre du jour de la commission.
Ce compte rendu complet est en annexe.

Questions pour la commission :

- *On continue ? Pourquoi ? Comment ?*
- *Si oui la première réflexion consistera à redéfinir un programme de travail.*
- *Si non : on se saborde ? Pourquoi ? Comment ?*
- *Et que fait-on du travail accompli si tant est qu'il puisse être utile en dehors du projet associatif ?*

Débat, chacun livre son ressenti :

- Cécile, nouvelle venue dans la commission, ne se sent pas à même d'exprimer une opinion particulière.
- Brigitte « Nous avons tourné autour du pot, nous ne sommes pas parvenus à faire passer le message ». « Des gens sont individuellement prêts à donner un coup de main ».
- Pour Odile, présente lors de la réunion du conseil, il n'y a pas d'implication du CA : « des gens pas concernés qui n'ont pas compris le projet ».
« Des gens prêts à donner un coup de main ». Mais ce n'est pas un chantier où on vient "donner un coup de main"
« Le CA n'en voit pas l'intérêt. Quoi que l'on fasse, ça ne marchera pas si ça ne correspond aux orientations implicites que certains membres du CA ont dans la tête ».
« Il ne faut pas que ça coûte du temps de salariés par contre, le temps passé par les bénévoles n'est pas un "souci" ».
« On n'obtient pas la cohésion sur le projet ».



« Tant que vous vous amusez et que ça ne nous coûte rien, allez-y ! ».

- Dominique : CA passif, manque de débat contradictoire, aucun avis clair, aucune contreproposition.
- Brigitte : « La vie du groupe c'est une affaire d'équilibre, il faut faire voter le CA, il doit se donner les moyens et s'approprier le projet ».
« Je serais plutôt pour garder l'idée du CEMEA, on peut proposer une rencontre avec le CA ». D'accord avec l'idée de faire travailler le CA sur le sujet à chaque séance pendant 1 heure, 1 heure 30.
« Je ne vois pas comment on peut continuer sans aide extérieure et sans soutien du CA ».
- Odile : « il faut aussi savoir arrêter, même si c'est dommage pour le travail fait, plutôt que de continuer le gâchis ».

Suit un débat tournant sur le fonctionnement de l'association et des commissions qui s'adaptent aux circonstances à défaut de stratégie globale.

... Le secrétaire de séance, pris dans la discussion, perd un peu le fil du compte rendu...

Il ressort des échanges qu'un vote sur la poursuite ou l'arrêt des travaux et sur la façon de les conduire si le projet se poursuit doit être demandé au CA. Odile propose que le vote porte sur 2 questions :

- o Le CA veut-t-il un projet associatif ?
- o Le CA est-t-il prêt à travailler sur le projet associatif ? Proposition de travailler au moins une heure pendant les réunions ordinaires.

« Le CA doit dire clairement qu'il veut ce projet pour l'association.

- Unanimité de la commission sur ces propositions et demande que la décision soit prise lors du prochain CA.

3. Prochaine commission

L'ordre du jour dépendra directement des décisions du conseil d'administration du 02 mai.

ANNEXE I

Commission projet associatif du 19 avril Proposition d'ordre du jour

Retour sur le dernier conseil d'administration

Depuis 2 ans nous travaillons sur le projet associatif.

Nous avons convenu que l'implication du conseil d'administration était essentielle pour légitimer ce projet, pour qu'il devienne celui du Pic Vert.

Pendant 2 ans, au fil des compte-rendu réguliers au CA sur notre avancement, des explications accompagnant les différentes étapes de notre travail, pas une remarque, pas une question de la part des administrateurs. Pas de critique non plus. Au mieux un assentiment poli.

Le travail de synthèse des données et de préparation des outils préalables à l'élaboration du projet arrivent à leur terme.

Ne sentant pas émerger la moindre manifestation d'intérêt de la part des membres du conseil, au moment où se posent les questions de l'engagement concret de l'association dans la formalisation, l'organisation et le financement du projet, j'ai souhaité connaître la motivation des administrateurs et les consulter quant à leur futur engagement et au devenir de notre démarche. Vous trouverez en pièce jointe le document transmis aux membres du CA et discuté en séance le 12 avril.

Autant dire que la séance n'a rien donné de concluant. Non seulement il ne m'a pas été possible d'obtenir ne serait-ce qu'un soupçon de mobilisation- même à titre individuel, de la part des administrateurs mais :

- L'utilité d'un tel projet, pourtant voulu au départ et validé par le CA, a été mise en doute ;
- Le principe de réunions de travail en CA pour monter le projet a été pratiquement rejeté (en gros : on n'a autre chose à faire !);
- Quant au séminaire, il pourrait se limiter à répondre à une dizaine de questions avant d'aller se balader dans la nature.
- Pour ce qui concerne l'accompagnement : le CA a été averti en amont de la consultation du CEMEA et du projet d'appel à financement auprès du FDVA - CA du 13 décembre 2017. Aucune remarque à cette occasion. Le 12 avril on ne voit plus l'intérêt de se faire accompagner et certainement pas par les « socio-cul » du CEMEA. Sans doute aurions-nous apprécié de le savoir avant* ;
- Au moment où :
 - o Nous devons nous adapter à de profonds changements dans le fonctionnement de nos réseaux, des instances politiques dont dépend l'essentiel de nos projets/ressources
 - o Des problématiques nouvelles et urgentes– réchauffement climatique, disparition de la biodiversité, par exemple, exigent de notre part des positionnements clairs et certainement des engagements spécifiques
- Alors que :
 - o Nous devrions faire face prochainement au départ de Martial et que se posera alors la question de son remplacement ou non, sur quel profil poste bref, pour quoi faire ?
 - o Les grandes orientations de la vie associative et les principaux projets du Pic Vert reposent uniquement sur les compétences et la présence de Jean-François (moteur de bulldozer sur une carrosserie de 2CV, je le dis en toute amitié), avec les risques que représente une telle



situation, accompagnée d'un suivisme certain de la part de nombre d'entre nous- on essaie de courir derrière mais bon...

- **La conclusion générale, si tant est qu'il fut possible d'en extraire une de cette absence de débat, est la suivante : on ne va pas se faire des nœuds au cerveau, continuez comme ça si ça vous fait plaisir, faites-nous quelque chose de léger, avec un peu de fun. Et que ça ne coûte rien !**

*POUR MEMOIRE :

CA du 07 septembre 2017

5- Point sur l'avancement du projet associatif :

- DV présente l'avancée du travail en cours et indique que l'implication du conseil d'administration est essentielle. Il souhaite que les administrateurs participent aux groupes de travail. Un séminaire pourrait être organisé à l'automne 2018 pour que le projet soit prêt à l'assemblée générale de janvier 2019. JFN propose le gîte des Ecouges dans le Vercors comme lieu de ce séminaire.
- CA du 13 décembre 2017

7- Questions diverses :

Projet associatif : une rencontre aura lieu le 20.12.17 avec le CEMEA pour l'aide au montage du projet. DV rappelle qu'à ce stade il y a besoin d'administrateurs pour participer à la suite du projet.

C'est maintenant à la commission de se positionner :

- On continue ? Pourquoi ? Comment ?
- Si oui la première réflexion consistera à redéfinir un programme de travail.
- Si non : on se saborde ? Pourquoi ? Comment ?
- Et que fait-on du travail accompli si tant est qu'il puisse être utile en dehors du projet associatif ?

En annexe le texte de travail envoyé au préalable aux administrateurs, présenté et discuté au CA du 12 avril.

ANNEXE II

POUR DISCUSSION EN CA LE 12 AVRIL 2018

PROJET ASSOCIATIF

Point sur l'avancement avril 2018 et questions pour la suite

Membres de la commission : Pierre Bernard en alternance avec Martial Botton, Cécile Déchenaud, Odile Hintzy, Brigitte Lambolez, Dominique Venturini, Karin Vinson.

Le travail réalisé :

AUDIT :

A partir des compte-rendu de CA et d'assemblée générale depuis 2004 nous avons dégagé les thèmes suivants :

- Education- animation
- Etudes et chantiers
- Relations-collaborations
- Politique et communication
- Veille écologique
- Fonctionnement interne

STRUCTURATION DU TRAVAIL :

Au départ, nous avons déterminé 4 enjeux structurant l'audit. Nous avons finalement requalifié les 3 premiers enjeux en **missions**.

La synthèse du rapport d'audit s'articule autour de ces **3 missions** principales pouvant déterminer les lignes directrices du projet associatif du Pic Vert :

- Eduquer à l'environnement
- Connaître pour sensibiliser
- Agir concrètement pour la nature

Le 4^{ème} axe quant à lui, ne constitue pas une mission mais **un enjeu** déterminant pour l'accomplissement de nos missions :

- Etre un acteur local de référence.

ETAT : la synthèse est terminée, le document est disponible sur le site.

QUESTIONNAIRE ADHERENTS :

Ce questionnaire est un succès par le taux de réponses et le nombre de propositions et idées. Environ 140 réponses.

ETAT : la synthèse est terminée, le document est disponible sur le site.

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATEURS *anciens et actuels*



LE PIC VERT

Contrairement au précédent, ce questionnaire n'est pas un succès ! La faiblesse du nombre de réponses et de propositions de la part des administrateurs anciens et surtout actuels est pour le moins inquiétante.

ETAT : la synthèse est terminée, le document est disponible sur le site.

CONTEXTES ET EVOLUTIONS PREVISIBLES

Ce travail consistait à analyser l'évolution des contextes dans lesquels nous travaillons et à réfléchir sur les évolutions prévisibles concernant :

- Nos évolutions internes
- Les changements dans nos réseaux
- Les évolutions de la vie publique
- Les évolutions du secteur privé

L'objectif étant de connaître et de comprendre les changements de contextes et les conditions dans lesquels s'inscriront nos actions à court et moyen terme.

ETAT : la synthèse est terminée, le document est disponible sur le site.

Le travail en cours :

REFLEXIONS AUTOUR DE NOTRE EVOLUTION

Cette étape, la dernière de notre démarche de production de données et de réflexion en vue de la conception du projet associatif est en cours et bien avancée.

Il s'agit d'un travail de brain-storming autour des nombreux sujets constituant la vie du Pic Vert. Un jeu de questions-réponses visant à donner du grain à moudre pour l'étape suivante : la structuration du projet associatif proprement dit.

LA SUITE ?

C'est là que ça se corse !

Questions auxquelles doit répondre le conseil d'administration :

En dehors des membres de la commission, y-a-t-il des administrateurs intéressés par le projet et susceptibles d'y participer ?

Si non

Nous tirerons les conséquences de 2 années de travail finalement inutile.



Si oui

Voici comment les choses pourraient se passer :

L'ORGANISATION



LE PIC VERT

- 2^{ème} semestre 2018 : 2 ou 3 rencontres spécifiques CA + permanents + peut-être les bénévoles intéressés pour :
 - Reprise des éléments proposés par la commission
 - Définition des axes prioritaires du projet associatif
 - Préparation du contenu du séminaire à faire valider par l'AG et à réaliser au 1^{er} semestre 2019.
- **La programmation et l'organisation de ces séances de travail doivent se faire maintenant.**

LES MOYENS

- Nous avons fait une demande de financement auprès du Fond de Développement de la Vie Associative (Subvention d'Etat). 7500 € pour 2018, une nouvelle demande devra être faite pour 2019 et le séminaire. Cette somme inclut les frais d'intervenants et d'organisation (devis CEMEA), de même que les temps de nos permanents.

***Si nous obtenons ce financement, tout ira bien mais nous le saurons trop tard (fin juin) pour pouvoir s'organiser.
Si nous n'obtenons pas ce financement que fait-on ?***

- Décide-t-on que nous ne saurions nous en passer et dans ce cas on arrête tout (et voir question précédente **Si non**) ?
- Décide-t-on que nous sommes assez grands pour avancer sans intervenants extérieurs, avec nos moyens et nos capacités propres ? Considérant alors que ce n'est pas l'organisation de réunions internes qui nous coutera cher et que le temps de nos permanents peut être pris sur la « vie associative ordinaire » ? Quitte à envisager, en 2019, un séminaire à l'échelle de nos moyens.
- Décide-t-on de faire quand même appel à des intervenants extérieurs, sans financement spécifique ou avec l'espoir d'éventuelles autres ressources, pour nous aider à organiser et pour piloter la suite du travail ? En a-t-on les moyens, sachant que le devis CEMEA s'élève à 5950 € pour l'ensemble du projet (donc sur 2 ans) ?
- Autres possibilités ?